

(8) a Paul. iḍam puttagam irukkiṇṇadu Paul. près.de livre.NSG.NOM être.PRS.NSG (lit. 'Un livre est chez Paul.')	b Paul.ukku oru magan irukkiṇṇān Paul.dat un fils.MSG.NOM être.PRS.MSG (lit. 'Un fils est à Paul.')
--	--

L'existence s'exprime au moyen du même verbe 'être' :

(9) oru puttagam mējai mēl irukkiṇṇadu un livre.NSG.NOM table sur être.PRS.NSG	'Il y a un livre sur la table.'
--	---------------------------------

Toutefois, diverses phrases en 'être' du français ne contiennent pas d'équivalent du verbe 'être' en tamoul — par ex. celles du type 'Paul est mon ami', ou 'Paul est professeur' :

(10) Paul āsiriyar Paul.NOM professeur	'Paul est professeur'
--	-----------------------

L'ordre des mots en tamoul est (S)OV, mais ce n'est pas obligatoire. Le sujet pronominal est indiqué par la flexion verbale et n'apparaît donc pas séparément du verbe :

(11) taṇṇir kuḷi-kkiṇ-ēṇ eau boire.PRS.1SG	'Je bois de l'eau / l'eau'
--	----------------------------

Le complément d'objet indirect (datif) précède le complément d'objet direct (accusatif) :

(12) Paul Fred. ukku oru puttagam koḍu.tt.āṇ Paul.NOM Fred.DAT un livre.ACC donner.PAS.3MSG	'Paul a donné un livre à Fred.'
---	---------------------------------

Les prédicats exprimant des émotions, des sentiments, des perceptions se construisent avec le 'sujet' au cas datif :

(13) Paul.ukku talai vali.kkiṇ.adu Paul.DAT tête.NSG.NOM peiner.PRS.NSG	Lit. 'A Paul la tête fait mal' ('Paul a mal à la tête.')
---	--

ÉLÉMENTS CULTURELS

En général, la distinction entre nom (de famille) et prénom n'existe pas en tamoul. Chaque individu, homme ou femme, reçoit à sa naissance de ses parents ou sa famille un nom qui l'identifie. La transmission du nom de famille ne fait pas partie du système culturel tamoul. Chaque personne utilise l'initiale du nom de son père, préfixée à son nom, qui lui servira dans l'état civil. Les femmes mariées ajoutent à leur nom l'initiale du nom de leur mari. Les Tamouls vivant en France ou dans d'autres pays étrangers commencent à adopter le système occidental en utilisant leur nom tamoul comme "prénom" et le nom de leur père comme "nom de famille". Par exemple, le nom de Kamalā fille de Kannan, dans le système tamoul habituel sera noté comme K. Kamala, alors qu'en France on aurait : Kamala KANNAN. Le degré de politesse ou de respect est bien inscrit dans les pronoms personnels du tamoul. Dans les conversations courantes, lorsqu'on s'adresse à quelqu'un, on emploie toujours la 2ème personne du pluriel. Le tutoiement est ressenti comme un manque de respect. Les enfants ou les élèves s'adressant à une personne aînée n'emploient presque jamais le tutoiement ou une forme d'adresse familière comme le prénom, encore moins en s'adressant à leur professeur. A la troisième personne, l'emploi du pronom singulier, masculin-féminin, est signe d'un manque de respect à l'égard du référent.

ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Lehmann, Thomas (1989). *A Grammar of Modern Tamil*. Pondicherry: Pondicherry Institute of Linguistics and Culture. Murugaiyan Appasamy (2000). *Tamoul. Vanakkam = bonjour : méthode d'initiation à la langue tamoule*, [3e éd. rev. et augm. 1^{ère} éd. 1986], Bibliothèque publique d'information, Centre Pompidou, XIV-346 p. ill. en noir, cartes et cassettes audio. Murugaiyan Appasamy (2011) « Le tamoul », in E. Bonvini, E. Busuttill et A. Peyraube (eds), *Encyclopédie des sciences du langage*. Dictionnaire des langues, PUF, p. 1140-10146.

GLOSSAIRE

ACC = accusatif ; **ASS** = associatif ; **AUX** = auxiliaire ; **CONJ** = conjonction de coordination **DAT** = datif ; **GEN** = génitif ; **INCL.** : inclusif ; **INF** : infinitif ; **LOC** : locatif ; **NEG** = négation **NSG** = neutre singulier ; **OBL** = oblique ; **POPT** : optatif ; **PAS** = passé ; **POSS** : possessif ; **PRS** = présent ; **PRTADV** : participe adverbial ; **PL** = pluriel ; **SG** = singulier ;

Logo LGIDF : Stanca Soare
Illustrations :
l'alphabet emprunté au site
couleur-indienne.net
et la carte au site
tamildiplomat.com

REFERENCE halshs-
01489219
2016



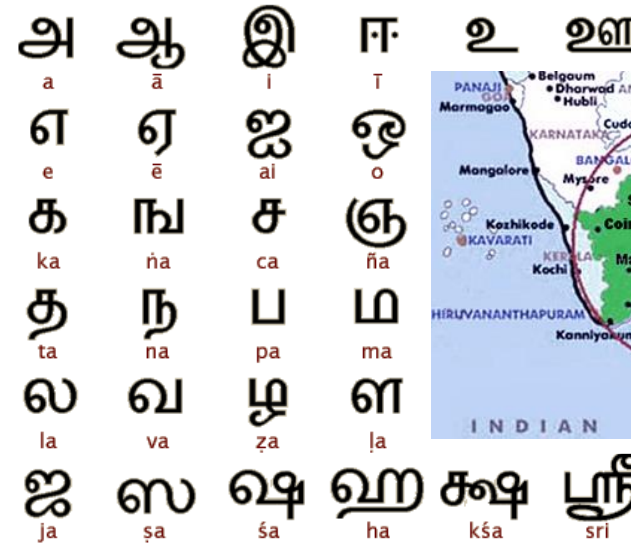
LANGUES ET GRAMMAIRES
EN (ILE DE) FRANCE

APPASAMY MURUGAIYAN
EPHE-UMR7528 Mondes iranien et indien

LE TAMOUL

[tamiɻ]

[quelques contrastes pertinents pour l'acquisition du Français Langue Seconde par des locuteurs du tamoul]



LGIDF

Le projet Langues et Grammaires en (Île-de) France propose :

- un **SITE INTERNET** (<http://lgidf.cnrs.fr/>) conçu par des linguistes, des didacticiens et des professionnels de l'Éducation nationale contenant des informations linguistiques sur diverses langues parlées en (Île-de) France, des descriptions scientifiques des propriétés graphiques, phonologiques et grammaticales, une histoire et un lexique traduits et enregistrés dans toutes les langues étudiées, des jeux linguistiques, des ressources bibliographiques pour chaque langue et des liens conduisant à d'autres sites pertinents
- des **FICHES LANGUES** qui présentent une description contrastive et les particularités spécifiques de chaque langue pour les professionnels francophones en charge de publics allophones
- des outils « **EN FRANÇAIS ET AILLEURS** » sur des thématiques du français, avec des activités pédagogiques « **REGARDONS NOS LANGUES** ».

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le tamoul (/tamiɫ / tamiɫ) est une langue de la famille dravidienne parlée principalement dans deux pays : en Inde du sud dans l'état de Tamil Nadu, et au Sri Lanka, notamment à Jaffna, au nord de l'île. On compte environ 70 millions de locuteurs dans ces deux régions. Mais cette langue est également parlée comme langue première, seconde, voire étrangère, par environ 8 millions de personnes d'origine tamoule vivant en Malaisie, à Singapour, à l'Ile Maurice, à la Réunion, en Guadeloupe, en Martinique, en Afrique du Sud, au Myanmar (Birmanie), dans les îles Fidji ou en Guyane. Cette diaspora tamoule est le résultat d'une immigration massive de travailleurs agricoles indiens pendant l'époque coloniale — entre 1834 et 1920 environ. De plus, depuis la guerre civile au Sri Lanka dans les années 1970, la population tamoule de ce pays s'est réfugiée en France, en Angleterre, en Allemagne et au Canada. Le tamoul est l'une des langues officielles de l'Inde, du Sri Lanka et de Singapour, et jouit par ailleurs d'un statut spécial reconnu par les gouvernements de Malaisie et de l'Ile Maurice. La grande majorité des Tamouls qui se trouvent en France, et notamment en Ile-de-France, sont originaires de l'Inde et du Sri Lanka.

Le tamoul présente une situation de diglossie avec un écart marqué entre le tamoul écrit et le tamoul parlé, comparable à titre indicatif, à l'écart entre l'arabe coranique et l'arabe dialectal. Le tamoul écrit et le tamoul parlé ont des statuts et des fonctions sociales complètement distinctes. Le tamoul écrit, considéré comme langue de prestige ou 'supérieure' est employé en situation formelle : enseignement, discours officiels ou formels, presse écrite en général. Le tamoul parlé, considéré comme 'inférieur', est la langue courante de communication quotidienne en situation informelle. Le tamoul écrit s'acquiert à l'école et est presque standardisé. C'est la seule forme de tamoul commune à toutes les régions et à toutes les communautés. Le tamoul parlé, au contraire, s'acquiert naturellement en famille et dans des situations de communication informelle et connaît donc une importante variation dialectale d'une région et d'un groupe social à l'autre. On reconnaît de fait deux variétés principales de tamoul parlé : 1) celui de l'Inde et 2) celui du Sri Lanka, appelé communément 'tamoul de Jaffna'. Ces deux variétés se distinguent l'une de l'autre aux niveaux phonologique, lexical et morphosyntaxique. La différence entre ces deux variétés est comparable à celle qui sépare le français hexagonal du français québécois. Les tamoulophones de France, et en particulier d'Ile-de-France, parlent exclusivement ces deux variétés de tamoul.

L'écriture du tamoul moderne a pour origine le tamiḻi ou tamiḻ-brāhmi, qui fit son apparition dès le 3^e s. avant J.-C. Cette écriture fut employée dans les inscriptions jusqu'au 5^e s. après J.-C. A partir du tamiḻi et à travers d'autres formes d'écriture, s'est développée l'écriture du tamoul moderne qui est utilisée depuis le 9^e s. L'écriture tamoule est un système alphasyllabique ; elle s'écrit de gauche à droite, sans distinction entre majuscules et minuscules. L'alphabet comprend 10 voyelles, 2 diphtongues et 18 consonnes, et aussi quelques graphies (ṣ, ś, kṣ, h, j) empruntées à une autre forme d'écriture dite *grantha* pour écrire les emprunts sanskrits. L'alphabet tamoul distingue la longueur vocalique, avec 5 graphèmes pour les voyelles brèves et 5 pour les voyelles longues. En revanche, il n'y a pas de graphèmes propres pour les sons [g, d, ḍ, b, j], qui sont graphiés comme les consonnes sourdes correspondantes.

ÉLÉMENTS DE PHONOLOGIE

Les principales caractéristiques de la phonologie du tamoul sont les suivantes : (i) Opposition distinctive entre voyelles brèves voyelles longues (ii) Pas d'opposition distinctive entre consonnes sourdes et sonores ([k]/[g], [p]/[b]...) (iii) Absence de groupes consonantiques à l'initiale des mots.

Les voyelles antérieures arrondies [y] (français *mur, rue*) ; [ø] (frcs *feu, deux*) ; [œ] (frcs *peur, meuble*) ; [ə] (frcs *requin, premier*) n'existent pas en tamoul. Les voyelles nasales /ã/, /ẽ/, /õ/ existent mais n'apparaissent que dans la dernière syllabe d'un mot. Au début et au milieu des mots, leur perception et production en français sont sources de difficultés.

La principale difficulté pour l'acquisition des consonnes du français concerne l'opposition entre consonnes sourdes et sonores. En tamoul, les sons [g], [b], [d] n'existent que dans certaines positions (à côté d'une voyelle nasale ou à l'intervocalique), où elles sont des allophones (des variantes obligatoires) de [k], [p] [t], respectivement. Il est donc notamment assez difficile pour un tamoulophone de produire en français des consonnes non voisées à côté d'une

Nasale ou à l'intervocalique, et inversement, des consonnes voisées dans d'autres positions, ainsi : les deux mots *gâteau* et *cadeau* risquent de se réaliser tous deux [kado], les deux mots *manque* et *mangue* risquent de se réaliser tous deux [mãg] et les deux mots *pompe* et *bombe* risquent de se réaliser en [põb].

Les fricatives [f] (frcs *faux, effort, touffe*), [z] (frcs *zoo, Asie, rose*) et [ʒ] (frcs *jaune, agir, âge*) n'existent pas en tamoul et nécessitent donc des exercices appropriés.

Les groupes de consonnes, surtout au début des mots, sont une source de difficulté en français. Les tamoulophones risquent de les réaliser en insérant une voyelle, par ex. *grand* peut être réalisé [girã], ou *spor*, [isupõr].

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

La distinction masculin/féminin pour les noms communs et l'emploi des articles constituent une difficulté majeure en français pour les tamoulophones. Il y a trois genres en tamoul, mais qui sont sémantiquement motivés : le masculin et le féminin pour les humains, et le neutre pour les animaux et les objets inanimés. En français, la distinction masculin/féminin pour les noms inanimés (*la gomme, le crayon*) est donc une source de difficulté pour les tamoulophones.

Il n'y a pas d'articles en tamoul, ni définis, ni indéfinis. Le cardinal *oru* 'un(e)' traduit souvent l'indéfini singulier, et la sémantique définie est signalée par le cas accusatif et/ou par le démonstratif. En tamoul les noms s'emploient sans déterminants :

(1)	<i>tannīr kuḍi.kkīṇṇ.ēṇ</i> eau boire.PRS.1SG	'Je bois de l'eau / l'eau'
-----	--	----------------------------

Les noms varient en nombre (singulier ou pluriel) et se déclinent pour le cas (changent de forme selon leur fonction). Les fonctions grammaticales des syntagmes nominaux sont indiquées par des suffixes de cas ou des postpositions. Il n'y a pas de prépositions. En tamoul moderne, on distingue huit cas : nominatif –non-marqué morphologiquement ('sujet'), accusatif ('objet direct'), locatif ('lieu'), datif ('objet indirect' et 'destination'), génitif ('possession'), ablatif ('provenance'), instrumental et associatif.

Les adjectifs sont invariables en tamoul, et l'adjectif épithète précède le nom :

(2)	<i>nalla paiyan/pen/vīḍu</i> bon garçon/fille/maison	'c'est un bon garçon/une bonne fille'
-----	---	---------------------------------------

Plus généralement, le modifieur est toujours, en tamoul, à gauche du terme modifié :

(3) a	<i>avan mika nalla paiyan</i> Il très bon garçon C'est un très bon garçon	b	<i>avan nannāka paḍi.kkīṇṇ.āṇ</i> il bien lire.PRS.3MSG 'Il lit bien.'	c	<i>Fred Paul.uḍaiya putagatt.ai paṭi.tt. āṇ</i> Fred.NOM Paul.GEN livre.ACC lire.PAS.3MSG 'Fred a lu le livre de Paul.'
-------	---	---	--	---	---

La place variable des modifieurs en français peut donc être une source de difficulté :

(4) a.	<i>J'ai vu un petit chien/*un chien petit.</i>	b.	<i>Il lit bien/ beaucoup/*Il bien/beaucoup lit.</i>
c.	<i>Il a bien/beaucoup lu/Il a lu {*bien/beaucoup}.</i>	d.	<i>Il a lu le livre de Paul/*de Paul le livre.</i>

Le système de conjugaison du tamoul est régulier et distingue trois temps au mode affirmatif : présent, futur, passé. Le temps et l'accord (personne, nombre, genre) sont indiqués par des suffixes, exemple :

(5)	<i>paḍi - kkīṇṇ - āṇ</i> lire PRS 3MSG	'Il lit'
-----	---	----------

Le passé en tamoul est indiqué par un suffixe et non par un verbe auxiliaire (comme au "passé composé" en français) :

(6)	<i>Pār -tt -āṇ</i> voir PAS 3MSG	'Il a vu.'
-----	-------------------------------------	------------

N'ayant pas de contreparties en tamoul, les formes verbales auxiliaires du français (*il a dormi, il est venu*) peuvent être une source de difficulté pour les tamoulophones.

La forme négative ne distingue ni le temps ni la personne en tamoul. La négation est formée en ajoutant un seul suffixe, *-illai*, à l'infinitif du verbe, et non pas deux éléments comme *ne...pas* en français ; la combinaison de la négation avec des formes verbales fléchies (conjuguées) en français mérite donc une attention particulière :

(7)	<i>paḍikka-villai</i> lire - NEG	'Je/tu/il/elle/nous/vous/ils/elles ne lis/lit/lisons/lisez/lisent.../lisis pas.../n'ai pas lu..'
-----	-------------------------------------	--

Il n'y a pas de verbe 'avoir' en tamoul. La possession s'exprime par le verbe 'être' et on fait la distinction entre la possession 'aliénable' : 'avoir un livre' et l'inaliénable : 'avoir un fils' :